



LIGUE DES CADETS DE L'AIR DU CANADA

La ligue au sein du partenariat avec l'industrie

Énoncé de principe

Les diverses associations et entreprises avec lesquelles la ligue des cadets de l'air du Canada a effectué une entente de partenariat depuis un certain nombre d'années, ont volontairement effectué ses accords en tant que citoyen corporatif avec une attente raisonnable qu'ils recevraient des reconnaissances publiques de notre part parce qu'ils contribuent généreusement à supporter le mouvement des cadets de l'Air.

Conséquemment, en acceptant tout support qui provient de ces ententes nationales, provinciales ou régionales avec l'industrie, la ligue se doit de remplir sa part d'obligations afin de s'assurer que nos partenaires corporatifs reçoivent la reconnaissance publique auxquels ils ont droit. Un échec chronique de la ligue à honorer notre part de l'entente où la ligue doit donner l'exposition nécessaire à l'industrie, provoquerait la remise en question par nos partenaires de l'engagement de la ligue envers le partenariat et ultimement ceci aurait un effet délétère sur le succès futur de ces protocoles d'ententes.

Par conséquent, si la ligue désire continuer à bénéficier des avantages provenant de ces protocoles d'ententes, il incombe à chacun des niveaux de la ligue d'instituer un processus qui assure que notre responsabilité de reconnaissance publique de l'industrie soit correctement remplie.

Les moyens suivants sont préconisés afin de fournir la reconnaissance requise :

- Acheminer les lettres et photos les remerciant de leur support .
- Fournir des communiqués de presse et des images à des journaux ou hebdomadaires régionaux, dans des bulletins d'entreprise et sur leur site internet respectif, dans les magazines des associations de l'aviation et de l'aérospatiale et au sein des sites internet des unités régionales de soutien aux cadets.
- Afficher des images et des communiqués de presse sur les sites internet des comités provinciaux de la ligue.



LIGUE DES CADETS DE L'AIR DU CANADA

- Écrire des articles dans Cadence ou dans d'autres publications pertinentes.
- Inviter des représentants de l'industrie à assister aux assemblées générales annuelles des comités provinciaux et nationaux et aux réunions semi-annuelles et aux rencontres annuelles des comités répondants locaux.